

# Grande conférence 4 / La nouvelle place de l'habitant dans les villes en transition

## Introduction

### Maxime BITTER

Nathalie Sedou, directrice adjointe de la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), évoquera l'implication des associations dans les villes en transition. François Jegou, directeur de *Strategic Design Scenarios*, laboratoire d'innovation durable, accompagne de nombreuses démarches innovantes au profit des associations et des porteurs de projet. Damien Carême, maire de Grande-Synthe, commune de 21 500 habitants de l'agglomération dunkerquoise, a quant à lui engagé sa ville dans une démarche globale de transition. Cyria Emelianoff, professeur en géographie, en aménagement et en urbanisme à l'Université du Maine, mène pour sa part des recherches sur l'investissement habitant des lieux et milieux de vie comme condition du renouvellement urbain.

## « L'ingérence habitante » comme condition de la transition socio-écologique des villes ?

- Une démarche de transition socio-écologique contestable ?

### Cyria EMELIANOFF

*Professeur en géographie, aménagement et urbanisme, Université du Maine*

Les villes ne sont pas dotées pour l'heure de véritables stratégies de transition à l'exception de rares cas comme à Loos-en-Gohelle. En revanche, un ensemble d'initiatives civiques et de mouvements sociaux émergents tracent des voies pour penser cette transition. Au-delà des aspects novateurs portés par ces initiatives militantes de « ville en transition » – issues d'un mouvement civique britannique visant à s'affranchir des énergies fossiles –, il est nécessaire de reconsidérer la place de l'habitant ordinaire dans la fabrique urbaine et territoriale.

S'agissant de la transition énergétique, le bilan des Plans climat-énergie territoriaux (PCET) laisse apparaître des difficultés à réduire significativement les émissions de CO<sub>2</sub>. De plus, ces plans ne portent environ que sur la moitié des émissions, celles liées aux consommations directes d'énergie, en ignorant les émissions indirectes issues des biens d'équipement et de consommation. Dans ce cadre, le plan climat n'a pas pour véritable objectif le facteur 4 mais le facteur 2. Pour aborder ces émissions ignorées, il convient par conséquent d'agir sur les modes de consommation, de vie et de production. Dans cette perspective, l'habitant constitue une pièce centrale dans l'échiquier de la transition. En matière de mode de vie durable, la force des effets rebond n'est plus contestable. En effet, le découplage entre la croissance économique et les émissions de gaz à effet de serre ne fonctionne pas. Des efforts sont menés pour réduire l'empreinte carbone des biens de consommation et d'équipement mais sont compensés par une consommation croissante de biens. Il existe par ailleurs des effets rebonds entre les consommations directes et indirectes d'énergie dont les budgets

fonctionnent comme des vases communicants. Par exemple, un ménage vivant dans un habitat passif aura des chances importantes d'émettre autant voire plus de CO<sub>2</sub> que s'il vivait dans une passoire thermique en raison du transfert de ses émissions sur un autre poste de consommation. La transition énergétique n'est pas soluble dans les BBC ou dans les véhicules électriques et s'avère inefficace sans une reconsidération plus globale des modes de consommation, de production et de vie. Or, cette remise en cause est essentiellement portée par des mouvements civiques qui inventent de nouvelles façons d'habiter : habitat groupé, autopromotion, auto-réhabilitation des logements, déconsommation et décélération comme le mouvement « *slow* ». Ces mouvements se matérialisent également dans de nouveaux modes de production notamment au travers de l'essor d'une économie collaborative. Ces évolutions affectent les processus de fabrique urbaine et territoriale en Europe, notamment dans les cas de gestion en bien commun de l'espace public, des *fab labs* ou d'ensemencement des villes. Un ensemble d'initiatives en milieu urbain et rural prend corps face au déficit des politiques publiques en matière de développement durable et de transition énergétique, le développement des énergies renouvelables étant entravé en France par les acteurs monopolistiques de l'énergie comme en témoigne le Débat national sur la transition énergétique (DNTE).

#### ● L'habitant, pièce maîtresse de l'échiquier de la transition ?

Selon certains politistes, nous sommes entrés dans l'ère du « *Do it yourself politics* » (faites de la politique par vous-même). Les défiances envers les modes de régulation politique ont nourri un tournant pragmatiste. Ainsi, certains habitants s'impliquent directement dans l'aménagement des villes en se détournant des vieilles scènes de la démocratie participative. Ils deviennent constructeurs, aménageurs, jardiniers mais aussi producteurs et financeurs d'énergies renouvelables. Cette ingérence habitante dans la fabrique de la ville peut être lue comme une pensée et une action critiques par rapport à la professionnalisation et à la technicisation du champ de l'urbanisme durable. Elle peut également être lue comme le tremplin d'une éco-citoyenneté par la réappropriation d'une puissance de transformation dans un processus d'*empowerment* écologique. Cette ingérence habitante peut enfin être lue comme la condition d'une ambition politique forte en matière de transition et comme la seule force politique susceptible de réorienter les politiques publiques, un contre-pouvoir vis-à-vis des intérêts financiers et industriels qui façonnent les villes.

A l'échelle locale, ces mouvements bénéficient d'une certaine écoute et commencent à peser sur les politiques publiques. Par exemple, Bristol, siège du mouvement des villes en transition et lauréate du prix européen « capitale verte », conduit un processus de transition énergétique articulée aux initiatives civiques. Son maire est par ailleurs intégralement rémunéré en livres de Bristol, la monnaie locale. Au-delà de ce cas exceptionnel, nous avons aujourd'hui besoin de stratégies de couplage entre des politiques municipales et des mouvements citoyens car les marchés de la ville durable se révèlent parfaitement inefficaces au regard des effets rebond et d'une lecture non-segmentée de l'empreinte carbone. Les objectifs de transition seront inatteignables sans des solutions plus sobres, sociales, synergiques et globales.

## Incarnations et outils de la démarche de transition des villes

### ● La démarche de transition à l'échelle d'une ville : l'exemple de Grande-Synthe

#### **Maxime BITTER**

J'aimerais interroger Damien Carême sur le point de vue selon lequel les BBC et les véhicules électriques sont insuffisants en l'absence d'une prise en compte globale des aspects de la démarche de transition.

#### **Damien CARÊME**

*Maire de Grande-Synthe*

Je partage ce point de vue. L'ensemble des politiques publiques doit avoir comme objectifs la transition énergétique et un mouvement de résilience. L'introduction de Cyria Emelianoff est cependant un peu dure pour les villes. En effet, de nombreuses villes françaises sont en train de se réorienter, ce qui constitue une démarche complexe pour ces collectivités. De plus, à l'image de ma ville, de nombreux territoires ne disposent pas de mouvements citoyens portant cette démarche ou d'élus verts. Dans ce contexte, ma préoccupation était avant tout de répondre aux difficultés sociales de mes administrés. Dans ma commune, 35 % des foyers sont en-dessous du seuil de pauvreté et le revenu annuel moyen est de 9 600 euros. De plus, les usines de la zone connaissent une succession de plans de licenciements. Par conséquent, j'ai décidé de mettre à contribution l'ensemble des politiques municipales (transports, logements, énergie, culture). Par exemple, nous avons mobilisé le collectif d'artistes *Clean Art Planet* qui ramasse sur les plages de la mer du Nord des détritiques pour en faire une exposition de sensibilisation des habitants. Par ailleurs, notre municipalité a soutenu un centre d'initiation à l'environnement et un jardin des plantes médicinales.

Pour avoir participé à de nombreuses réunions internationales sur l'environnement, j'ai la conviction qu'il ne sera plus possible de mettre 192 nations au même diapason en raison d'un repli sur des intérêts nationalistes. Aussi, les solutions viendront des villes et des territoires. 19 Schémas de cohérence territoriale (SCOT) sont à cet égard en cours d'élaboration à l'échelle régionale tandis que neuf sont encore à venir. La Région a de plus réduit de manière considérable l'artificialisation des sols en passant de 1 300 hectares artificialisés par an à un objectif de 500 hectares.

#### **Maxime BITTER**

Pensez-vous qu'il soit possible de continuer dans un découplage de la croissance économique et de la transition ?

#### **Damien CARÊME**

Je ne suis pas décroissant mais je suis un accroissant. La croissance, peu probable à l'heure actuelle, n'est pas souhaitable. En effet, une croissance similaire à celle des 30 dernières années multiplierait par 27 les consommations de ressources naturelles. Par conséquent, il apparaît impossible de maintenir ce rythme et il convient d'apprendre à consommer et à se comporter différemment. A cet égard, Grande-Synthe mobilise à l'heure actuelle 40 % d'énergies renouvelables et atteindra le facteur 4 en 2020. Depuis 2009, Grande-Synthe a diminué sa consommation de CO<sub>2</sub> de 23 % et a réalisé 12 % d'économie d'énergies, une économie bientôt portée à 30 % par une refonte de l'éclairage public.

● Les mouvements civiques de transition à l'échelle régionale

**Maxime BITTER**

Nathalie Sedou, pensez-vous que le mouvement de transition s'incarne déjà à l'échelle de la région ?

**Nathalie SEDOU**

*Directrice adjointe de la MRES*

La MRES observe en effet une émergence de mouvements divers qui ne prennent plus nécessairement la forme d'associations loi 1901 mais de collectifs informels réunis pour une cause donnée. Par exemple, le mouvement des « incroyables comestibles », originaire d'Angleterre, émerge à Lille. Le principe de ce mouvement est de cultiver collectivement des fruits et légumes dans l'espace public au service de tous, dans une réappropriation de l'espace public concourant à une forme d'autonomie alimentaire. A l'échelle de la région, des Systèmes d'échanges locaux (SEL) émergent également. A Bois-Blancs, le groupe « Passe à ton voisin » repose pour sa part sur la logique du troc entre habitants.

La MRES a réalisé un voyage dans la ville de Totnes, berceau du mouvement des villes en transition engagé autour de Rob Hopkins. A l'occasion de ce voyage, nos interlocuteurs nous ont signalé que de nombreuses initiatives en France relevaient déjà du mouvement de la transition comme les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ou les associations relatives au vélo. La MRES accueille ainsi l'Association droit au vélo (ADAV) qui regroupe près de 2 000 adhérents et s'inscrit dans une logique de co-construction avec les collectivités. Les différents acteurs du territoire participent donc à une démarche de transition sans le savoir. L'un des défis principaux consiste cependant à procéder à une reconsidération globale des enjeux et à relier les initiatives entre elles pour consolider un mouvement suffisamment fort pour interpeller les élus.

**Maxime BITTER**

Avez-vous des exemples d'opérations d'aménagements qui associent les habitants ?

**Nathalie SEDOU**

L'association « les voisins du quai, mais pas à l'Ouest » a remporté un appel à projet « habitat participatif » de la Ville de Lille. En revanche, s'agissant du collectif de l'Union, la SEM Ville renouvelée a gagné un prix en communiquant sur la participation citoyenne alors qu'elle ne crée pas de liant entre les acteurs et que ce collectif fonctionne difficilement, notamment en l'absence d'un lieu de participation dédié aux habitants. Ainsi, la participation citoyenne relève parfois d'une forme d'affichage contrôlée par une SEM ou une collectivité.

● Quel poids de la concertation dans les opérations d'aménagement ?

**Maxime BITTER**

Les stratégies de concertation des opérations d'aménagement relèvent le plus souvent d'une logique d'accompagnement d'un projet déjà constitué. Je n'ai pas connaissance d'un projet ayant fait l'objet de modifications sensibles à la suite du processus de concertation.

**Damien CARÊME**

Cela dépend. En 1973, la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Courghain à Grande-Synthe a été réalisée *ex nihilo* à partir d'un processus de concertation. Un voyage aux Pays-Bas avait d'ailleurs été organisé pour s'inspirer des bonnes pratiques en matière de *polder*. Par ailleurs, les projets ANRU ont été l'occasion de discuter avec les habitants pour préparer les chantiers et les changements d'habitudes sociales. Actuellement, l'éco-quartier du Basroch est en cours d'élaboration à Grande-Synthe. A partir d'une feuille vierge, ce projet est

construit en lien avec les habitants et les professionnels à partir d'objectifs en matière de biodiversité, de traitement de l'eau, d'énergie et de transport.

**Maxime BITTER**

Certains aménageurs regrettent cependant l'absence d'habitants-interlocuteurs ou la présence exclusive d'interlocuteurs-opposants dans le cadre de ces projets.

**Damien CARÊME**

Ce dialogue est difficile à créer. Dans le cadre du projet d'éco-quartier, nous avons organisé la visite d'un éco-quartier situé au sud d'Amsterdam. Les actions de sensibilisation prennent des voies différentes mais, à l'échelle de ma commune, peu de démarches spontanées émanent des habitants.

● Exemples d'outils au service de la participation des habitants

**François JEGOU**

*Directeur de Strategic Design Scenarios*

*Strategic Design Scenarios* est un laboratoire d'innovation durable qui conçoit des méthodes visant à co-construire des modes de vie durable. Il s'agit ainsi d'interroger les effets rebond et la capacité des objets à induire des comportements. En ce sens, les outils du *design*, traditionnellement dévolus à la consommation, peuvent transformer l'usage des objets et susciter des comportements plus durables.

Par exemple, la ville de Saint-Etienne a créé la cité du *design* et nous avons procédé à un travail de *storytelling* en interrogeant les diverses parties prenantes sur leur vision à cinq ans de la cité du *design* résumée en quelques lignes. Nous avons ainsi récolté un corpus d'environ 200 histoires émanant aussi bien du café du commerce que du maire. Ce corpus a été réduit à une quarantaine d'histoires et compose une projection collective des attentes vis-à-vis de la cité du *design*. Cependant, les processus d'engagement citoyen étant relativement lourds, leur délégation à des cabinets d'architecture est parfois mise en débat.

Dans le cadre d'un projet avec l'école de design de Paris Les ateliers et l'Etablissement public Paris-Saclay (EPPS), *Strategic Design Scenarios* a encadré des étudiants qui ont investi le territoire de Saclay par du *couchsurfing* chez les habitants. Ce petit groupe a vécu pendant une semaine en immersion sur le terrain pour susciter un processus d'engagement citoyen.

Dans le cadre d'un autre projet, il s'agissait d'interroger les modalités de conception des lycées, notamment à partir de cinq mètres de diagramme représentant les points de vue des diverses parties prenantes car la discussion entre le proviseur et le programmiste n'avait duré que deux heures et avait exclu les habitants qu'il convenait ainsi d'inclure au processus d'aménagement.

Les exemples vertueux de concertation ne correspondent malheureusement pas à la majorité des projets. Ainsi, les démarches de concertation supposent d'adopter une approche courageuse articulée autour d'un partage réel du pouvoir et de la définition d'un projet à partir d'une feuille vierge. A cet égard, un de nos projets d'aménagement à Wazemmes visait à la réappropriation pérenne de l'espace public par les habitants.

Dans le cadre des projets d'aménagement, il convient également d'intégrer aux processus de participation les élus qui n'y participent généralement pas. Par exemple, nous avons travaillé à Freiburg sur la mobilité alternative et le maire s'est rendu à une réunion publique. Les

différents participants attendaient de lui qu'il fasse un discours mais celui-ci souhaitait uniquement participer à notre réunion de travail.

Dans le cadre de la biennale *City Eco Lab* qui s'est déroulée à Saint-Etienne en 2008, il s'agissait d'imaginer sur 5 000 m<sup>2</sup> la ville durable de demain. *Strategic Design Scenarios* a ainsi réuni six familles de profils différents et leur a demandé, à la manière d'un photoroman, de mettre en scène leurs comportements en matière de réduction d'énergie, de mobilités et d'alimentation durables. Cette « *sustainable story* » a été publiée dans le journal *La Montagne* et a alimenté la conversation sociale sur ces sujets dans un véritable processus délibératif.

Enfin, les écoles ont un rôle crucial à jouer dans le cadre de ces projets. A cet égard, le réseau *Design for Social Innovation and Sustainability* (DESIS) réunit plus de 40 écoles dans le monde entier et engage ses membres à développer un *design* marqué par l'innovation sociale, la durabilité et la transformation des comportements. Ce réseau permet notamment d'envoyer des étudiants dans des parcs agricoles pour réaliser des enquêtes ou développer avec des fermes « *slow food* » d'autres rapports à l'alimentation.

● Quelles méthodes d'inclusion citoyenne dans les démarches de transition ?

**Maxime BITTER**

Quelle est la méthode déployée par Grande-Synthe pour développer cette démarche de transition ?

**Damien CARÊME**

Je ne communique pas en termes d'Agenda 21 auprès de ma population, davantage préoccupée par des questions de subsistance quotidienne. Grande-Synthe compte en effet 24 % de taux de chômage, 64 % de logements sociaux et certaines familles en situation précaire vivent avec 3 euros par jour et par personne. Mon rôle est donc plutôt d'entraîner ma population dans une dynamique qui lui assure un cadre de vie digne. Par ailleurs, 24 % des foyers de Grande-Synthe ne disposent pas de véhicules et le service de transports, du ressort de la communauté urbaine, n'a pas évolué depuis les années 1970. Nous espérons résoudre ces difficultés de mobilité par un nouveau plan de transports que j'accompagnerai en mettant en place des navettes gratuites qui dispenseront les habitants de l'usage de véhicules personnels. La population de Grande-Synthe souhaite cependant vivre comme tout le monde et disposer d'une voiture. Par conséquent, il nous incombe d'accompagner la population non véhiculée par les transports en commun et d'accompagner les automobilistes vers l'usage des transports en commun. La ville n'est pas réservée à la voiture et doit être agréable à vivre, notamment grâce aux modes de transports doux. Dans cette perspective, nous travaillons avec les habitants à la création d'un réseau de 49 km de pistes cyclables pour un investissement de l'ordre de 14 millions d'euros. Par ailleurs, à l'échelle de l'éco-quartier du Basroch, nous avons associé aux réflexions les populations par des balades urbaines. Ces balades sont l'occasion de discuter avec les habitants des modalités d'évolution de la ville et d'expliquer les initiatives de réduction de l'usage de la voiture ou d'installation de jardins partagés.

**Maxime BITTER**

Je présume cependant que certains de vos administrés vous renvoient à leurs préoccupations en matière d'emploi.

**Damien CARÊME**

En effet, les préoccupations principales des habitants sont l'emploi, le logement et la sécurité. Néanmoins, les enjeux de l'emploi relèvent avant tout de l'échelon national. Malgré

tout, des pistes existent en matière d'économie locale. A titre d'exemple, les cantines scolaires de ma commune pratiquent le 100 % biologique, une généralisation qui m'a amené à sensibiliser les parents aux conséquences de ce choix en matière de caractère saisonnier et local des aliments. Nous avons par ailleurs mis en place un conseil de gouvernance alimentaire à l'échelle de la commune pour faire évoluer les agriculteurs vers des pratiques biologiques, par l'ouverture d'un marché relatif aux cantines scolaires qui sera complété par un marché des lycées de la région. De cette manière, nous encourageons la relocalisation de l'emploi. Par ailleurs, Grande-Synthe accueille Ecopal, premier club d'écologie industrielle en France qui regroupe 500 entreprises, avec lequel nous envisageons de travailler dans une économie de la fonctionnalité, par un partage et une maintenance mutualisée des véhicules.

- La transition des villes, une préoccupation des classes précaires ou des « bourgeois-bohèmes » ?

**Maxime BITTER**

L'exemple de Grande-Synthe témoigne du fait que le sujet des villes en transition ne renvoie pas à une préoccupation de bourgeois-bohèmes. Quel type de ville s'approprie le mouvement de la transition en Europe ?

**Cyria EMELIANOFF**

Au Royaume-Uni, ces mouvements civiques renvoient surtout à des préoccupations en matière de précarité énergétique et de rénovation à bas coût des logements, dans un couplage entre sobriété et pauvreté. En effet, les populations pauvres ont en France des empreintes carbone dix fois moins importantes que les populations riches. Au-delà de la sobriété choisie par des « bourgeois-bohèmes », il conviendrait de valoriser la sobriété subie afin d'accéder à des services à bas coût par des opérations de mutualisation. Le paysage de ces mouvements en Europe est en tout cas pluriel. Ainsi, certains habitants pauvres de la ville d'Arnhem ont totalement transformé leur quartier en le végétalisant, une valorisation qui a cependant contribué à une certaine *gentrification* de la zone.

**François JEGOU**

A Malmö, le quartier de Västra Hammen est à la fois riche et écologique. Ses habitants riches sont capables d'assumer le coût de l'expérimentation de nouvelles technologies et participent d'une nécessaire diversification des styles de vie durables. En effet, il convient d'inventer d'autres modèles de transition, d'autant plus que la transformation des modes de vie requiert un engagement presque religieux qui ne convient pas à tout le monde.

**Nathalie SEDOU**

Nous sommes sur le point d'être confrontés à des limites écologiques et sociales qui exigent d'agir. A cet égard, lors de notre voyage à Totness, nous n'avons pas été sensibilisés par une approche technique mais nous avons réfléchi dans le cadre d'un groupe de travail à cette interrogation fondamentale, qu'est-ce qui fait que la vie vaut d'être vécue ? Ceux qui pensent à la fin du mois ne pensent pas à la fin du monde. Néanmoins, cette interrogation universelle a été l'occasion d'évoquer neuf besoins mis en évidence par l'économiste Manfred Max-Neef dans le cadre d'une étude sur l'échec des aides au développement parmi lesquels les besoins de subsistance, de protection, d'affection, de compréhension, de participation, d'oisiveté/loisir, de créativité, d'identité et de liberté.

Au 20<sup>e</sup> siècle, l'économie s'est fondée sur la captation de ressources abondantes et bon marché, ce qui a engendré une économie de consommation qui génère une double frustration : celle de n'avoir pas d'argent pour s'offrir un bien et celle de ne pouvoir s'offrir ce que les autres possèdent. A cet égard, il convient selon Pierre Radanne de transférer la satisfaction des biens matériels vers la culture, la connaissance et la relation à l'autre, un programme certes ambitieux. Les pratiques de consommation ont confisqué les savoir-faire

et les savoir-vivre des populations. Dans ce contexte, le rôle des associations est d'interpeller les décideurs politiques sur le sujet de transition énergétique pour sortir de l'entrée permanente par le porte-monnaie et élargir les schémas de pensée sur le sujet.

## Echanges avec la salle

### ● L'enjeu de l'accessibilité dans les villes

**De la salle** (Nadia ZAHIDI, préfecture du Nord – Pas de Calais)

Les populations vieillissent tandis que d'autres personnes sont en situation de handicap. Aussi, comment intégrez-vous dans les projets urbains les enjeux d'accessibilité renforcés par la loi de 2005 ?

**Damien CARÊME**

Il convient en effet de rendre la ville accessible à tous les publics et l'ensemble des équipements publics fait l'objet de travaux d'accessibilité. Néanmoins, dans un petit immeuble muni d'un ascenseur, les dispositions françaises sont telles que les charges de cet équipement pèsent très lourdement sur quelques locataires. Ainsi, une personne en situation de handicap est condamnée à vivre au rez-de-chaussée.

**François JEGOU**

Je partage ce point de vue. Néanmoins, le « *design for all* » (*design* pour tous) pose question et met en compétition des enjeux de durabilité et d'accessibilité. A titre d'exemple, pour rendre un bouchon de bouteille d'eau durable, il convient de le rendre très fin. Pour le rendre davantage ergonomique, il conviendra en revanche d'utiliser trois grammes de plastique supplémentaires. Il s'avère ainsi parfois indispensable de décider entre durabilité et accessibilité et le principe sacro-saint de l'égalité de traitement nécessite un examen réfléchi et responsable car il n'est peut-être pas toujours la meilleure solution.

**Maxime BITTER**

Les architectes se plaignent de la réglementation relative à l'accessibilité et ne comprennent pas par exemple la nécessité de rendre tous les logements étudiants accessibles. Or, l'étudiant peut être en situation de handicap. De plus, la loi relative à l'accessibilité répond au vieillissement de la population et à un impératif d'adaptabilité des logements. Ainsi, la meilleure réponse serait peut-être de rendre les logements mutables par des dispositifs souples d'accessibilité.

### ● Vers une recomposition des modalités d'action et de gouvernance du projet urbain ?

**Maxime BITTER**

S'agissant des formes démocratiques du projet urbain, Cyria Emelianoff considère qu'elles ne sont plus adaptées à l'émergence du mouvement civique.

**Damien CARÊME**

Il est difficile d'apporter une réponse univoque à cette observation. Il convient d'assurer un maillage exhaustif du territoire pour recueillir et relayer les préoccupations des habitants.

**Maxime BITTER**

La ville de Grande-Synthe est-elle caractérisée par une forte abstention électorale ? Est-ce que cela vous inquiète ?



### **Damien CARÊME**

Cette défiance vis-à-vis du politique est en effet inquiétante, comme en témoigne l'élection récente d'un candidat d'extrême-droite à Brignoles faute de participation. Certaines populations ont la capacité de se documenter et sont adeptes d'Arte. Ce n'est pas le cas à Grande-Synthe. Malgré tout, il convient de sensibiliser les populations à cette démarche qui ne renvoie pas à des préoccupations immédiates mais s'avère indispensable. A titre d'exemple, dans la tradition des jardins-ouvriers, nous proposons aux habitants de créer des jardins partagés au pied des immeubles. Les habitants se sont approprié progressivement cette initiative et aujourd'hui, de nouveaux habitants nous sollicitent pour créer ces jardins qui deviennent dans le parc social un critère de sélection des logements. La création de ces jardins répondait à des objectifs d'augmentation du pouvoir d'achat et d'alimentation biologique mais a aussi permis de retisser un lien social. En effet, certains voisins s'ignoraient depuis 17 ans et se sont enfin rencontrés par un échange de salade. En ce sens, la démarche de transition contribue à redonner une convivialité et un sens collectif à la ville. Par ailleurs, cette initiative a été l'occasion d'écouter, d'accompagner et d'impliquer une population qui s'engage aujourd'hui sur d'autres sujets.

### **Cyria EMELIANOFF**

Il est possible d'associer les habitants à la délibération, à la décision et dans le meilleur des cas à la co-conception des projets urbains. Le registre de la démocratie participative ne suffit cependant pas et doit être complété par une association des habitants à l'action de transformation de leurs milieux de vie. Au travers du registre de l'action directe, il est possible d'impliquer les habitants de toutes les classes sociales. L'action de l'habitant a une portée sensiblement plus large que la parole donnée dans une instance et pas toujours prise en compte. A cet égard, le tournant pragmatiste du « *Do it yourself* » invite à un passage à l'action qui peut faire l'objet d'un couplage entre municipalités et mouvements civiques. La rhétorique ne suffit pas à développer un processus de transition et il convient d'autoriser les habitants à s'investir dans la gestion de l'espace public en tant que bien commun, une autorisation souvent refusée en France au nom de la conception républicaine de l'espace public et de normes.

### **François JEGOU**

J'accompagne depuis deux ans le réseau « *Sustainable food in urban communities* » qui réunit dix villes parmi lesquelles Bristol et Bruxelles et des promoteurs d'Oslo m'ont expliqué que la présence des jardins en pied d'immeuble était un argument fort de vente des appartements. Néanmoins, l'inclusion de ces pratiques dans la ville crée parfois des jardins sans jardiniers.

En matière de gouvernance, la décision focalise l'attention alors qu'il conviendrait d'analyser davantage les revendications et le passage de l'*input* à l'*output* des habitants. Les stratégies actuelles des entreprises consistent à maximiser la participation des consommateurs pour diminuer le coût des services. Par conséquent, il convient de se préparer à la fois à une demande foisonnante de participation mais aussi à une fatigue de la participation. En France, il existe un dialogue entre les approches ascendantes et descendantes. A *contrario*, à Amersfoot, ville en périphérie d'Amsterdam, l'alimentation durable n'est pas gérée par les élus mais par les habitants. Dans cette ville assez nantie, les habitants ne sollicitent pas de subsides publics mais sont attachés à une autonomie d'action. Ainsi, l'action publique dans cette ville se positionne en appui secondaire et modifie les normes le cas échéant.

### **Nathalie SEDOU**

Dans la relation entre la société civile et la puissance publique, il convient d'accepter que les démarches de co-construction ne seront pas exemptes de désaccords et de frottements. Par exemple, l'Association des jardins ouverts mais néanmoins clôturés (AJONC) a débuté en

s'appropriant des jardins et en transformant l'espace public malgré la réticence de la municipalité. De la même manière, un collectif d'habitants s'est mobilisé face à un projet de construction d'un immeuble proche de l'église Notre-Dame de la Treille qui a finalement abouti à la création d'un jardin public. Il est ainsi nécessaire que la puissance publique – traditionnellement en charge du débat en France – accepte d'être contestée. Par ailleurs, l'association Virage énergie présentera à la MRES le 28 novembre 2013 un scénario régional de sobriété énergétique et de transformation sociétale, partant du postulat qu'un changement sociétal induit des économies d'énergie.



Compte-rendu – Forum ProjeCt City  
23 et 24 octobre 2013

© ProjeCt City 2013